Statistiques : Le taux d'homicide en France est sous-évalué car les « agressions menant à la mort » ne sont pas intégrées à cette catégorie, à l'inverse de nos voisins européens

15/07/2023 à 13h00



La France est très mal classée dans l'Union européenne en matière de sécurité des biens et des personnes. En moyenne en 2016-2018, avant la crise du Covid, la France était le deuxième pays le plus mal placé des 27 de l'Union européenne en matière de vol qualifié, le troisième pays le plus mal classé en matière de vol de voitures. Le nombre de vols qualifiés en France se situait à 150 pour 100.000 habitants contre moins de 50, en Allemagne, en Italie, dans le nord de l'Europe et dans la plupart des pays de l'Est! Il en est de même pour le vol des voitures, près de 250 vols de voitures pour 100.000 habitants en France, moins du tiers en Espagne, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'UE. Les crises successives des gilets jaunes, des retraites et celle suite au décès de Nahel (environ 5000 voitures brûlées et 1000

bâtiments pillés) devraient encore contribuer à dégrader les classements de la France.

La France est aussi le pays où il y a le plus, en nombre absolu, d'homicides en 2020, 879 en France, contre 719 en Allemagne, 298 en Espagne et 285 en Italie en 2020. Si on ramène ces chiffres absolus à la population totale du pays, la France apparaît encore davantage comme un pays violent, 12,9 homicides par million d'habitants, 8,7 en Allemagne, 6,3 en Espagne, et seulement 4,9 en Italie, le pays de la mafia! Les homicides sont définis par le fait de tuer intentionnellement une personne. **Notons que ce taux d'homicides de la France est sous-évalué, car les «agressions menant à la mort» ne sont pas comptabilisées comme des homicides en France, alors que c'est le cas pour des pays comme l'Allemagne, et l'Espagne.**

(…)

La délinquance et la criminalité sont donc plus élevées en France que dans les autres pays de l'UE. Les vols qualifiés et ceux de voitures sont trois fois plus élevés en France que dans des pays voisins et les taux d'homicide par habitant sont eux aussi largement supérieurs en France par rapport à la plupart de nos voisins. La densité carcérale en France est davantage une inadaptation de la taille du parc carcéral à la forte criminalité française que le résultat d'une trop forte politique de fermeté à l'égard des délinquants. La construction de nouvelles prisons est le passage obligé d'une politique carcérale digne. De plus, en France, étant donné le nombre limité de places en prison l'incarcération n'intervient pas après le premier délit et pour une incarcération courte mais après un grand nombre de délits et pour une incarcération longue. Dans certains pays, comme les Pays-Bas, on incarcère rapidement, après un premier délit, ce qui est plus dissuasif.

Le Figaro

En Lien :

- *« Kevin et Mattéo », « les supporters britanniques du Stade de France » : Rappel des principales « darmaninades », ces arrangements avec la vérité du Ministre de l'Intérieur*